

La mort subite des bébés

Autor(en): **Kouchner, Annie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **83 (1985)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-950377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec des homosexuels ayant eux-mêmes de nombreux partenaires et de s'abstenir totalement de relations intimes avec les personnes atteintes du SIDA ou qui présentent des symptômes de cette maladie. En outre, les homosexuels où la promiscuité les met en contact avec des milieux étrangers où de nombreux cas de SIDA ont été enregistrés devraient, de leur propre chef, s'abstenir de donner leur sang. Il est toujours délicat de faire de telles recommandations, car même si elles partent d'une bonne intention, elles peuvent facilement être ressenties comme une ingérence dans la vie privée ou comme une discrimination envers une certaine couche de la population ayant un comportement sexuel particulier. Heureusement, on constate que, en de nombreux endroits, un dialogue ouvert s'est créé entre, d'une part, les offices sanitaires et les médecins et, d'autre part, les organisations d'homosexuels et les

homosexuels isolés. C'est ainsi que des précautions prophylactiques dont nous avons parlé peuvent être développées.

En ce qui concerne les mesures d'hygiène pour les drogués et le personnel médical, les offices sanitaires recommandent à l'unanimité les mêmes précautions prophylactiques que celles préconisées dans le cas de l'hépatite B. D'une manière tout à fait générale, on peut dire que notre tâche principale est de fournir aux groupes les plus menacés par le SIDA une information objective et précise sur cette maladie et de créer des offices disposés à aider concrètement toutes les personnes en difficulté.

R. Bütler

Cet article est tiré de la revue *Hearno* N° 12/1984, éditée par le Service de transfusion CRS, Laboratoire central, Wankdorfstrasse 10, 3000 Berne 22

agité, si fragile chez les autres nourrissons, et leur sommeil lent est plus profond.

Cette nouvelle donnée permet d'éclaircir une parcelle de l'énigme. L'étude du sommeil, avec observation du cerveau, du cœur, de la respiration et des muscles, permet aujourd'hui de mieux comprendre le phénomène. Mais ces examens ne se pratiquent pas systématiquement.

Les frères et sœurs des bébés victimes de ce drame sont pourtant suivis avec attention. A Lyon, par exemple, les parents reçoivent un carnet de sommeil très précis à remplir, et ce, dès le 8^e huitième jour. Ce n'est qu'au bout de six semaines d'observation et après de nouveaux examens que les médecins décident d'attribuer éventuellement à la famille un «moniteur». Cette véritable sentinelle sonne l'alarme lorsque l'enfant s'arrête de respirer pendant plus de vingt secondes ou que son rythme cardiaque chute à 60 pulsations par minute. «Depuis 1977, nous avons examiné 392 frères et sœurs, dit le Dr Challamel. Seuls 10% d'entre eux ont été placés sous monitoring, et nous ne déplorons à ce jour aucune mort.»

La mort subite des bébés

On croit que «ça n'arrive qu'aux autres» et pourtant, un jour, on découvre son bébé inanimé dans son berceau. La mort de ce petit être, la veille bien portant, qui s'est éteint en silence est d'autant plus révoltante qu'elle est restée longtemps inexpliquée.

En France, cinq familles chaque jour vivent ce drame. Entre 2 et 5 mois, la mort subite du nourrisson représente la moitié des décès. Dans la première année de vie, elle tue trois enfants pour mille naissances. «Nous avons perdu la notion de risque, dit le Dr Perrine Ploin, de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. On fait des enfants quand on veut. Les malformations sont détectées très tôt. La mort subite du nourrisson, dans ces conditions, est inadmissible.»

Les chercheurs ont envisagé beaucoup d'hypothèses pour expliquer cette mort. Ils ont incriminé un dérèglement hormonal. Ils ont cru qu'un déficit en sels minéraux ou en vitamines pouvait en être la cause. Sans succès. Ils ont pensé que le drame pouvait survenir lors d'un accident cardiaque et respiratoire. Toutes les mères observent que leur bébé s'arrête de respirer pendant quelques secondes. Ce qui est normal. Mais une pause trop longue ne serait-elle pas mortelle? «Nous avons travaillé dix années sur cette hypothèse, dit le Dr Marie-Josèphe Challamel, de l'hôpital Sainte-Eugénie, à Lyon. Mais les études, contradictoires, nous ont déçus. Les témoi-

gnages des parents m'ont, en revanche, beaucoup appris. Ils décrivaient leur enfant comme un bébé calme et gros dormeur. L'accident était survenu le plus souvent lors d'un changement de rythme de vie: à l'occasion d'un voyage ou d'une visite chez sa grand-mère, ou bien lorsqu'il souffrait d'une rhino-pharyngite.»

C'est ainsi que les chercheurs français et américains, penchés sur le sommeil du nourrisson, auraient trouvé l'une des clefs de l'énigme. Le sommeil du nouveau-né ressemble à celui de l'adulte. Lui aussi obéit à des cycles. La phase dite «agitée» deviendra, avec la maturation, sommeil paradoxal, tandis que la période calme s'organise en sommeil lent. Pourtant, les nouveau-nés dorment différemment: leurs cycles sont plus courts, et partagés de façon égale en sommeil calme et en sommeil agité. Progressivement, la qualité et les rythmes évolueront. Entre 2 et 5 mois, le changement est évident. C'est à cet âge que le bébé court le plus le risque de mort subite.

L'équipe lyonnaise a sondé le repos de 51 enfants. Parmi eux, 20 étaient des nourrissons sans problèmes. Un groupe témoin. Les 31 autres bébés étaient des rescapés d'une mort subite. Le sommeil des 51 petits a été décortiqué quatre fois pendant leur première année de vie. Il semble que les bébés rescapés dorment différemment. Ils se réveillent moins souvent pendant leur sommeil

Les petits rescapés de la mort subite inexpliquée sont surveillés étroitement. «Car l'on ne peut pas affirmer aux parents que l'accident ne se reproduira pas», dit le Dr Challamel. En revanche, lorsque l'appareil signale un trouble, il suffit souvent de très peu de chose pour ressusciter le nourrisson par exemple, remuer son berceau. Le bébé récupère très vite. Tout se passe comme si le cerveau était protégé. Il continue d'être irrigué.

Ainsi, pour le faire revivre, il suffit de réveiller le bébé qui retient son souffle dans son sommeil. Cela suggère qu'un signal d'alarme ne fonctionne pas dans le système nerveux central. La mort dans le sommeil ouvre une autre porte de recherche. C'est grâce à la chimie du cerveau qu'un jour, peut-être, elle deviendra enfin expliquée.

Annie Kouchner

L'Express, 19 octobre 1984